

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ASSOMPTION

## **AVIS PUBLIC**

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME #2025-063

660, chemin Seigneurial Lot numéro 2 364 371 du cadastre du Québec

## Prenez avis que:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 19 novembre 2025 à 19h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser et ce, malgré l'article 190 du règlement de zonage No U-005, la construction d'un bâtiment accessoire isolé (garage) avec une marge latérale de 1,2 mètres au lieu d'une marge latérale d'au moins 3 mètres, tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 30 octobre 2025

La greffière

FLAVIE ROBITAILLE